

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville

OP SARCELLES
14.04.23

N° 06.2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

07 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 11 avril à 18 heures,

Le Conseil Municipal,

Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.

Date d'affichage

07 avril 2023

Etaient présents : Alain GOLETTA, Patricia ANDRIANASOLO (arrivée à 18h04), Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjoint au Maire.

Georgette ROUSSY, Antonia CORNET, Véronique BUCHET, Demba DIALLO (parti à 19h48), Yves LECUYER, Marie-Christine COMONT, Conseillers Municipaux.

Nombre de Conseillers

En exercice 19

Présents 12

Votants 16

Etaient représentés : Georgette BRAZIER (pouvoir à M. le MAIRE), Olivier MAGNIER (pouvoir à M. GOLETTA), William CADOR (pouvoir à M. PREVOST), David CARDOSO (pouvoir à Mme COMONT).

Etaient absents : Adeline COURTOIS, Martial VANDAMME, Marina NICOLAS.

Formant la majorité des membres en exercice

OBJET :

Secrétaire de séance : Mme ROUSSY

Rapporteur : M. le MAIRE

Demande de subvention DSIL 2023 – construction du groupe scolaire (phase 2).

M. le MAIRE rappelle aux membres du Conseil la phase 2 de construction du nouveau groupe scolaire relative à l'école élémentaire comprenant 12 classes, une cantine et un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

M. le MAIRE demande l'autorisation aux membres du Conseil de faire une demande de subvention à l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la phase 2 de construction du groupe scolaire.

Vu le C.G.C.T.,

Considérant la nécessité de poursuivre la phase 2 de la construction du nouveau groupe scolaire sur la commune,

Considérant le plan de financement ci-dessous présenté :

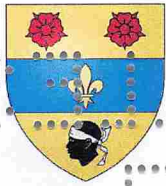
Transmise le

14 AVR. 2023

Affichée le

17 AVR. 2023

2 ^{ème} phase du groupe scolaire	DEPENSES	
	HT	TTC
Construction Ecole Elémentaire et Cantine	3 517 156.56 €	4 220 587.87 €
Frais de Maîtrise d'œuvre	391 852.29 €	470 222.75 €
Acquisition parcelle de terrain (DUP)	164 629.16 €	197 555.00 €
TOTAL	4 073 638.01 €	4 888 365.62 €



VILLE DE VEMARS

2 ^{ème} phase du groupe scolaire	RECETTES	
	HT	TTC
DSIL		700 000.00 €
CARPF		800 000.00 €
EMPRUNT		2 400 000.00 €
FONDS PROPRES		988 365.62 €
TOTAL		4 888 365.62 €

Entendu l'exposé de M. le MAIRE,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité pour,

- ✓ **SOLLICITE** la participation de l'Etat au titre de la DSIL 2023 à hauteur de **700 000 €** pour la phase 2 de construction du nouveau groupe scolaire comprenant une école élémentaire de 12 classes, une cantine et un ALSH,
- ✓ **PRECISE** que le financement de l'opération s'établira comme sur le plan de financement ci-dessus détaillé,
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Frédéric Didier

